



L'Angevoix de Monnoir

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Décembre 2016

Joyeuses Fêtes

Dans ce numéro :

Messages importants	2
Mot du maire	3
Prévisions budgétaires 2017	4-5
Résultat de la Guignolée des pompiers	7
Bientôt à la bibliothèque	7
Avis concernant le déneigement	7
Spectacle d'Alain Lamontagne	8
Collecte de cannettes et bouteilles	8
MRC de Rouville	8
Horaire de la patinoire	9
Camp de jour - Relâche	10
Programmation d'hiver 2017	10 - 11
Calendrier	12

Programmation d'hiver 2017

Il ne reste pas beaucoup de temps
pour vous inscrire!
Voir les informations à la page 11

Veillez prendre note que le bureau municipal
sera fermé pour la période des Fêtes
Du 23 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement.

Messages importants

Rappel

Lorsque le bureau municipal est fermé et qu'une situation pressante survient dans le secteur des travaux publics (dénivellement, travaux publics et voirie), appelez au bureau municipal au 450 460-7838 et faite le 1 lorsque vous y êtes invité. Vous pourrez signaler la problématique et laisser vos coordonnées à la personne qui vous répondra. Vous recevrez un retour d'appel de la personne responsable afin de régulariser la situation.

Coordonnées du bureau municipal

5, chemin du Vide
Tél. (450) 460-7838 Fax. (450) 460-3853
info@sainte-angele-de-monnoir.ca
www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Heures d'ouverture

⇒ Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h

⇒ Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Prendre note que le bureau sera fermé du 23 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement.

Coordonnées de la bibliothèque

7, chemin du Vide Tél. (450) 460-3644

Heures d'ouverture:

Mardi 19 h à 20 h 30

Mercredi 10 h à 11 h 30

et 19 h à 20 h 30

Samedi 10 h à 11 h 30



Prendre note que la bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement.

Collectes des déchets domestiques

Le calendrier 2017 des collectes des déchets domestiques est disponible sur le site internet de la municipalité sous l'onglet « Services municipaux - Collecte des matières - Calendrier des collectes ».

Collecte de sapins de Noël

Veuillez noter qu'il y aura une collecte des sapins de Noël le lundi 16 janvier 2017 dans l'ensemble du territoire de la municipalité. Déposez votre sapin (sans les décorations) dans l'entrée de votre cour et évitez de le planter dans le banc de neige.

Coordonnées du Centre

Communautaire Charles-D'Auteuil

1, rue des Loisirs Tél. (450) 460-3590

Personne à contacter pour réservation de la salle

⇒ **Monique Cyr**

⇒ **Tel. (450) 593-1091**

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Le lundi 16 janvier 2017 à 19 h
Au 7, chemin du Vide

L'Angevoix de Monnoir est produit par le service des loisirs de la Municipalité. Nous le distribuons gratuitement dans tous les foyers des Angéloirois. Il se veut une source d'informations concernant divers sujets de votre Municipalité.

Mot du maire

Je vous annonce le départ à la retraite de M. Luc D'Auteuil, inspecteur des travaux publics, en date du 2 décembre 2016. Son savoir-faire, sa connaissance des environs et sa polyvalence à effectuer diverses tâches ont contribué à assurer un milieu de vie agréable pour tous les résidents de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ses collègues ont apprécié travailler à ses côtés et conservent de bons souvenirs passés avec lui.



Photo: M. Luc D'Auteuil et
M. Michel Picotte, maire

Au cours des dernières semaines, il a transmis son savoir à son successeur afin que la Municipalité ne perde pas son expertise qu'il a acquise durant ces années.

Au nom du Conseil municipal, je tiens à le remercier pour son travail acharné, son engagement envers la Municipalité et son dévouement.

La Municipalité lui souhaite le meilleur pour l'avenir et lui offre nos vœux de bonne retraite bien méritée!

Merci Luc!

Suite à la retraite de M. D'Auteuil, le Conseil municipal a procédé à l'engagement de M. Patrick Valcourt au poste d'inspecteur des travaux publics. M. Valcourt possède une expérience diversifiée qui le rend polyvalent pour effectuer toutes les tâches reliées à son poste. Il a eu l'opportunité de profiter de la grande expérience de M. D'Auteuil durant les dernières semaines ce qui lui permettra d'assurer la continuité des dossiers en cours.



Photo: Patrick Valcourt

Le Conseil municipal ainsi que ses collègues de travail lui souhaitent la bienvenue comme membre important au sein de l'équipe municipale.

Bienvenue M. Valcourt!



Photo : M. Gilles Besner
Crédit photo: Karine Brunelle

Je tiens également à souligner le départ à la retraite de M. Gilles Besner qui a agi comme pompier volontaire de décembre 2000 à octobre 2016 incluant sa nomination de Lieutenant depuis 2012. Cet automne, M. Besner a pris la décision de passer le flambeau à la relève du Service de la sécurité incendie.

Bonne chance dans tous vos projets futurs!

Je profite de l'occasion pour souhaiter à toutes et à tous, de très Joyeuses Fêtes et beaucoup de bonheur avec vos proches en cette période de réjouissances.

Michel Picotte,
maire



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

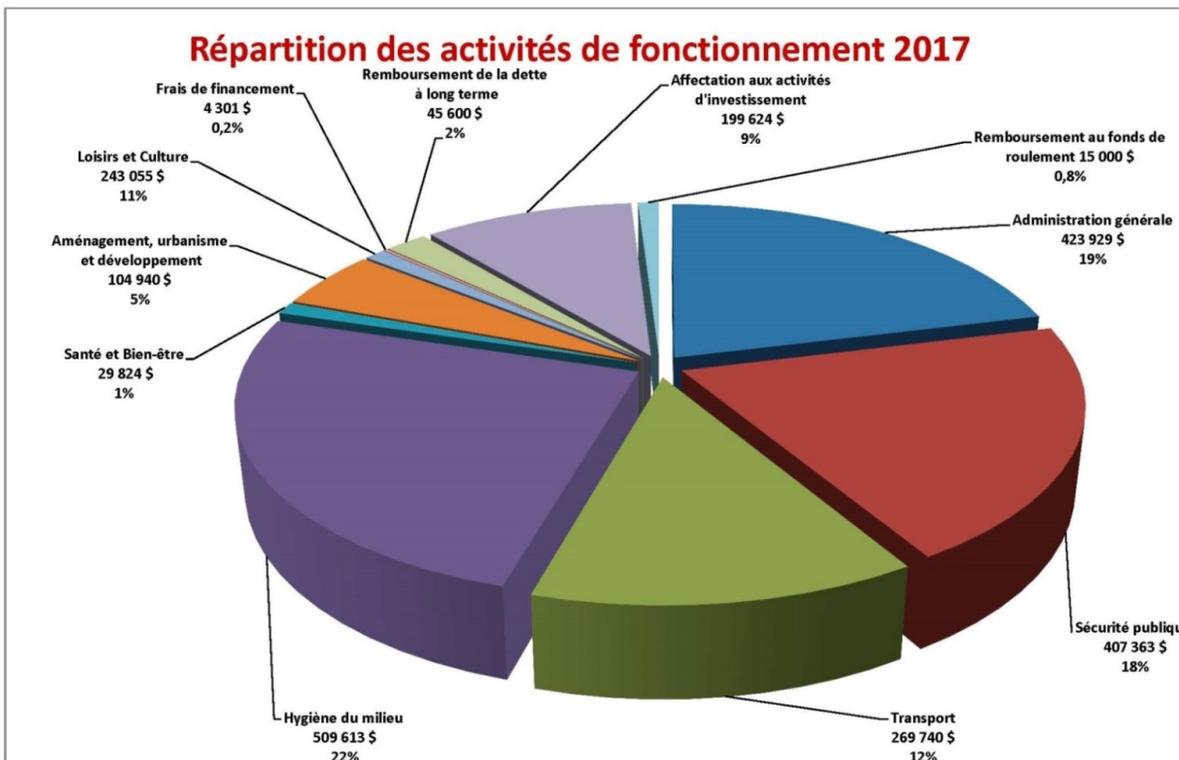
- Deuxième année du rôle triennal d'évaluation équilibré
- Maintien de la plupart des tarifs fixes de compensation pour les services publics (aqueduc, égout, matières résiduelles etc)
- Nouveau tarif chargé à chaque propriétaire d'un immeuble à logements pour un bac brun de matières putrescibles pour la future collecte de cette matière. Coût par maison unifamiliale :
 - 17,50 \$ pour un bac de 240 litres;
 - 1,00 \$ pour un bac de comptoir;
 - 18,50 \$ Total (valeur de 90,00 \$)
- Nouvelle taxe foncière spéciale selon la valeur au rôle d'évaluation de 0,007 \$/100 \$ d'évaluation pour l'emprunt au fonds de roulement pour les travaux en immobilisation au Parc Noël-Dubé soit l'ajout de plateaux de loisirs. Prêt de 75 000 \$, remboursable 15 000 \$ par année sur 5 ans. Ce prêt remplace celui sur le bâtiment au 5, chemin du Vide (bureau municipal) qui s'est terminé en 2016.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les taux et les tarifs des taxes

	Taux de la taxe foncière	Taux des emprunts à l'évaluation	Matières résiduelles	Matières recyclables	Matières résidus verts	Eau	Égout	Élimination des boues	Biblio	Vidange des fosses septiques
2015	0,62 \$/100	0,028 \$/100	102,95	41,00	15,25	230,00	120,00	15,00	31,00	75,00
2016 *	0,54 \$/100	0,025 \$/100	103,10	41,60	15,25	230,00	120,00	15,00	35,60	69,00
2017	0,555 \$/100	0,027 \$/100	103,52	45,50	15,25	230,00	120,00	15,00	35,60	69,00

* Dépôt d'un nouveau rôle



Activités de fonctionnement

Dépenses		BUDGET 2016	BUDGET 2017
	Administration générale	391 329 \$	423 929 \$
	Sécurité publique	389 673 \$	407 363 \$
	Transport	282 277 \$	269 740 \$
	Hygiène du milieu	378 840 \$	509 613 \$
	Santé et Bien-être	29 824 \$	29 824 \$
	Urbanisme	96 622 \$	104 940 \$
	Loisirs et Culture	252 499 \$	243 055 \$
	Frais de financement	6 000 \$	4 301 \$
	SOUS-TOTAL	1 827 064 \$	1 992 765 \$
	Remboursement de la dette	55 800 \$	45 600 \$
	Remboursement au Fonds de roulement		15 000 \$
Affectations	200 327 \$	199 624 \$	
GRAND-TOTAL	2 083 191 \$	2 252 989 \$	

Revenus		BUDGET 2016	BUDGET 2017
	Revenus de taxes foncières	1 278 686 \$	1 321 734 \$
	Compensations services	350 567 \$	483 602 \$
	Compensation tenant lieu de taxes	9 301 \$	9 585 \$
	Services rendus	97 024 \$	73 091 \$
	Autres revenus	68 600 \$	83 964 \$
	SOUS-TOTAL	1 804 178 \$	1 971 976 \$
	Revenus de transferts	29 013 \$	29 013 \$
	Surplus affecté	250 000 \$	252 000 \$
	GRAND-TOTAL	2 083 191 \$	2 252 989 \$

Activités d'investissement

Dépenses		BUDGET 2016	BUDGET 2017
	Administration générale	10 600 \$	1 000 \$
	Sécurité publique		2 750 \$
	Transport	169 600 \$	203 625 \$
	Hygiène du milieu	868 127 \$	872 774 \$
	Loisirs et culture	122 000 \$	25 000 \$
	TOTAL	1 170 327 \$	1 105 149 \$

Revenus		BUDGET 2016	BUDGET 2017
	Autres (subventions et autres)	890 000 \$	853 000 \$
	Affectation des activités de fonctionnement	200 327 \$	199 624 \$
	Affectation du Fonds de roulement	80 000 \$	25 000 \$
	Financement à long terme (tracteur)		27 525 \$
TOTAL	1 170 327 \$	1 105 149 \$	

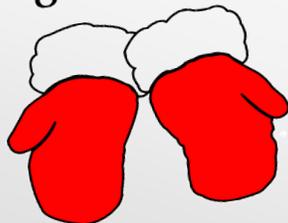
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

PROJETS D'INVESTISSEMENTS	Montants	Année
Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées	856 000 \$	2017
Resurfaçage d'une partie du chemin du Vide	157 600 \$	
Construction d'une scène permanente	25 000 \$	
Achat d'un tracteur pour les travaux publics	40 525 \$	
Achat d'un radar pour réduire la vitesse de la circulation	5 500 \$	
Achat d'un détecteur quatre gazs pour entrer dans un espace clos	5 500 \$	
Achat de bacs bruns pour la collecte des matières organiques	14 024 \$	
Installation d'un système téléphonique	1 000 \$	
TOTAL	1 105 149 \$	

PROJETS D'INVESTISSEMENTS	Montants	Année
Luminaire au bureau municipal	6 000 \$	2018
Resurfaçage chemin du Vide (dernière section)	160 000 \$	
Enseigne « Bienvenue » (descente Côte-Double)	10 000 \$	
Resurfaçage descente de la Côte-Double	160 000 \$	2019

Guignolée 2016 des pompiers de Sainte-Angèle-de-Monnoir

La guignolée



Le samedi 3 décembre dernier, les services de sécurité incendie de Marieville et de Sainte-Angèle-de-Monnoir ont ramassé plus de 9 750 \$. Ce montant a été remis aux Chevaliers de Colomb de Marieville. Plusieurs familles de Marieville et de Sainte-Angèle-de-Monnoir bénéficieront de ces dons en cette période du temps des Fêtes. Un gros merci à tous et spécialement aux membres des casernes 50 et 54 qui ont passé la journée dehors.

Bravo!

Bientôt à la Bibliothèque

Au mois de janvier, il y aura des améliorations intéressantes au niveau du service à la bibliothèque. Une séance d'information aura lieu le jeudi 26 janvier à 19 h 30. Selon le nombre de personnes intéressées, la séance aura lieu à la bibliothèque ou à la salle communautaire. Vérifiez les détails dans la parution du bulletin du mois de janvier.



Un élagage a été fait à la bibliothèque pour laisser de la place aux nouveaux achats. Vos dons de livres sont toujours les bienvenus, mais nous souhaitons avoir des livres qui ne sont pas plus vieux que 2008.

Bonne lecture!

AVIS CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT

Bornes de déneigement



L'emprise des chemins (espace entre la route et le terrain du propriétaire) est essentielle au déneigement. Elle sert à ouvrir le chemin plus large pour éviter la formation de congères au moindre vent. Plusieurs résidences ont mis des bornes de déneigement près de la voie publique, donc sur l'emprise du chemin. Selon la réglementation de la Municipalité, toutes structures doivent être installées à une distance minimale de 0,6 mètre de l'emprise de la voie de circulation. Veuillez déplacer vos installations si vous ne respectez pas cette distance. Prenez note que si une structure nuit au déneigement ou risque de briser les équipements, l'inspecteur des travaux publics ira la retirer sans préavis.

Autres consignes de sécurité

Quelques consignes de sécurité à suivre lors du déneigement de votre entrée de cour :

- Il est interdit de traverser la neige de l'autre côté du chemin;
- Il est interdit d'accumuler la neige près de la rue ou d'un coin de rue;
- Il est interdit d'accumuler la neige près d'une borne-fontaine.

Aussi, il est recommandé afin de ne pas nuire au déneigement des rues:

- De prévoir un emplacement dans votre entrée pour votre bac d'ordure et de récupération, lorsque vous le placez près du chemin pour la cueillette;
- D'éviter de laisser votre voiture sur la voie publique toute la journée.

PENSEZ SÉCURITÉ, SOYEZ PRUDENT ET PASSEZ UN BEL HIVER!





Spectacle d'Alain Lamontagne

Le jeudi 17 novembre, les élèves de l'école Jeanne-Mance ont eu la chance de voir le spectacle de M. Alain Lamontagne, soigneusement adapté pour les élèves. À travers des histoires passant par la mythologie grecque, les bandes dessinées et l'origine de l'instrument de musique, M. Lamontagne a fait découvrir l'harmonica aux jeunes. Du plus petit au plus gros, il a démontré l'utilité et le potentiel de chacun. Le lendemain, le spectacle était présenté au public où les profits étaient versés à la fabrique de l'église. Tous les spectateurs présents ont grandement apprécié leur soirée.

Campagne de financement de l'école Jeanne-Mance

Les élèves et les parents de l'école Jeanne-Mance passeront de porte en porte dans le village pour ramasser des canettes et des bouteilles vides le dimanche **22 janvier**, dès 9 h.

Pendant la période des fêtes, ramassez vos contenants consignés afin de nous aider pour notre deuxième campagne de financement de l'année scolaire!

Vous pouvez aussi déposer vos bouteilles directement au centre de tri, ce même jour, qui sera situé au garage municipal, 7 chemin du Vide.

Si vous avez du temps à nous consacrer, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Véronique Paré (présidente de l'OPP et du CÉ de l'école) au 450-460-0084.

Au nom des élèves, merci !



ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS
DE L'ÉCOLE JEANNE-MANCE



Bilan de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat - MRC de Rouville

C'est un bilan fort positif que la MRC de Rouville fait de sa participation à la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui s'est déroulée du 14 au 20 novembre dernier. L'événement majeur de la semaine, la Cuvée entrepreneuriale 2016, a également connu un franc succès et a permis de faire rayonner les entrepreneurs de la région. Nous vous partageons le communiqué publié à cet effet ainsi qu'une feuille d'information concernant le profil des entreprises lauréates de la Cuvée spéciale 2016.

N'hésitez pas à saluer le travail de tous ces entrepreneurs de la MRC de Rouville!

Sur la photo, vous retrouverez les lauréats de la Cuvée spéciale 2016 dans l'ordre suivant :
De gauche à droite : M. Jacques Ladouceur; préfet de la MRC de Rouville, Mme Élyse Jetté; Maison des jeunes des Quatre Lieux, Mme Nancy Bouchard; Unifruits inc., M. Eric Bellemarre; Chez l'Artisan, M. Mathieu Bouchard; Unifruits inc., M. Yurdey Torres; Idioma Sol, école d'espagnol, et Mme Susie Dubois, directrice générale de la MRC de Rouville

SECTION LOISIRS

HORAIRE PATINOIRE

Dès que les conditions climatiques le permettront, la patinoire ouvrira selon l'horaire ci-dessous. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au (450) 460-7838 poste 227.

Lundi au jeudi	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Hockey
Vendredi	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 20 h	Patinage libre
	20 h à 21 h	Hockey
Samedi	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 20 h	Patinage libre
	20 h à 21 h	Hockey
Dimanche	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Hockey



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

22 au 23 décembre 2016	13h à 15h	Patinage libre
	15h à 17h	Hockey
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Hockey
24-25-26 décembre 2016	LOCAL FERMÉ	
27 au 30 décembre 2016	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h 00	Hockey
31 décembre 2016 au 2 janvier 2017	LOCAL FERMÉ	
À partir du 3 janvier 2017	Retour à l'horaire régulier	

* Dès que les 2 patinoires seront ouvertes, il n'y aura plus de blocs d'heures pour le hockey et le patinage*

Camp de jour

Semaine de relâche

Suite aux résultats du sondage qui a été fait auprès des parents des élèves de l'école Jeanne-Mance, plusieurs parents ont manifesté de l'intérêt pour que la municipalité organise un camp de jour durant la semaine de relâche 2017. Ne manquez pas le bulletin du mois de janvier pour connaître la programmation et inscrire vos enfants.



Programmation des loisirs

Session hiver

2017

DERNIÈRE CHANCE

INSCRIPTIONS

**Avant le 20 décembre 2016 ou
les 5 et 6 janvier 2017**

**La feuille d'inscription est disponible sur le site internet de la Municipalité
ou directement au bureau municipal.**

Au 5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir

**Toutes les activités doivent avoir un minimum d'inscriptions pour démarrer.
En cas d'annulation, vous serez avisés une semaine avant la date prévue du début du
cours et remboursés par la suite.**

Essentrics (10 semaines)



Ce cours de groupe réunit un entraînement de flexibilité et de force excentrique. Ces exercices tonifient le corps de la tête aux pieds, amincissent la taille, les hanches et le ventre, tout en améliorant la flexibilité et la posture. Cette technique peut aussi apporter souplesse et flexibilité aux plus sédentaires tout en prévenant les blessures des plus grands amateurs de sport. Il semble que ce programme guérit les douleurs et les empêche de revenir. Ce cours est adapté pour les hommes et les femmes de tous les âges.

Horaire : Mercredi 19 h à 20 h
Lieu : Centre communautaire
Session : 18 janvier au 22 mars

Coût : 75 \$
Professeure : Katia Gariepy

Cours offert aux femmes et aux hommes

IMC intervalle - Musculation- cardio (10 semaines)



Ce cours vous fera expérimenter les intervalles, la musculation et le cardio de manière intense. Vous pourrez ainsi améliorer votre IMC (indice de masse corporelle). Ce cours s'adresse aux personnes en bonne condition physique désirant favoriser la dépense calorique.



Horaire : Mardi 19 h à 20 h
Lieu : Centre communautaire
Session : 17 janvier au 21 mars

Coût : 85 \$
Professeure : Emmanuelle Gemme Kinésiologue-
Kinésithérapeute pour Concept Kiné Pro

Badminton (10 semaines)

Choisissez une période pour venir jouer avec vos amis!
(un terrain disponible par bloc d'heure)

Horaire : Mardi 18 h 30 à 20h ou 20 h à 21 h 30
Lieu : Gymnase de l'école Jeanne-Mance
Session : 17 janvier au 21 mars
Coût : 80 \$ par personne pour un groupe de 4 joueurs ou plus
155 \$ par personne pour un groupe de 2 joueurs



(Possibilité de donner votre nom pour former un groupe de 2 joueurs ou de 4 joueurs et plus)

*****Aussi disponible à la fois, si terrain disponible, réservation à l'avance obligatoire au 450-460-7838 poste 227. prix 45\$ pour le terrain.*****

CALENDRIER

Décembre 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
11	12	13  	14 	15	16	17 
18	19	20 	21 Fermeture de la bibliothèque du 22 décembre au 3 janvier inclusivement 	22 	23 Bureau municipal fermé du 23 décembre au 4 janvier inclusivement	24
25 Joyeux Noël	26	27 	28	29	30	31

Janvier 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 Bonne Année	2	3	4 	5 Bureau municipal ouvert 	6	7 
8	9	10  	11 	12	13	14 
15	16   Collecte des sapins de Noël					

Légende :



Collecte des déchets domestiques



Collecte des matières recyclables



Bibliothèque



Collecte des résidus verts en milieu urbain



Collecte des RDD et des TIC



Séance du Conseil



Collecte des résidus volumineux